



La Dermatophytose féline, la teigne du chat

La teigne est une infection* qui touche la couche superficielle de la peau, les poils, voire les griffes. Elle fait partie des dermatoses* les plus fréquentes chez le chat, en particulier chez ceux qui vivent en collectivité et les chatons. Il s'agit également d'une zoonose*, d'où l'importance de connaître cette affection pour la mise en place de mesures sanitaires préventives pour l'Homme et l'animal qu'il côtoie.

Etiologie*

La teigne est provoquée par le développement de champignons kératinophiles* et kératinolytiques* : les dermatophytes. Chez le chat, dans plus de 95 % des cas, l'agent est *Microsporum canis* (*M. canis*). Plus rarement, les lésions* observées sont dues à d'autres dermatophytes.

Epidémiologie*

La teigne à *Microsporum canis* est largement répandue au plan mondial. Cette maladie circule entre de nombreuses espèces animales (chats, chiens, lapins, rongeurs, animaux de rente...) et l'Homme. Elle se rencontre surtout chez les animaux vivant en collectivité (élevage, pension...) et les jeunes.

La contamination s'effectue par voie cutanée, grâce à des spores* (formes infectantes) de champignon. Les sources de dermatophytes sont multiples : les

animaux atteints, malades ou asymptomatiques, ainsi que l'environnement sont contaminants (sol, cages de transport, instruments de toilette...). Ce dernier doit être pris en considération à cause de la très grande résistance des spores* dans le milieu extérieur (plus d'un an). (cf. schéma 1).

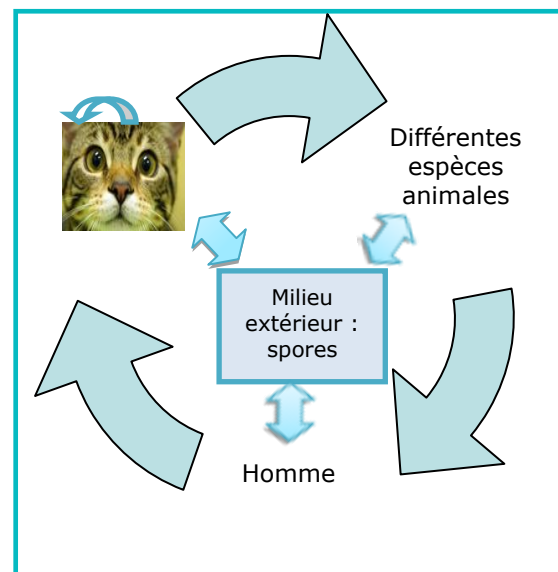


Schéma 1 : Différents modes de transmission de la teigne.

Le risque de transmission d'un animal à l'autre est favorisé par différents facteurs :

- concentration d'individus : chatteries, élevages...
- participation aux expositions félines,
- âge : les chatons de moins de 6 mois et les chats très âgés sont plus sensibles,

* voir lexique

- race : les chats à poil long transportent plus de spores dans leur pelage,
- gestation ou l'allaitement,
- présence d'ectoparasites (puces et tiques),
- mauvais état général,
- présence de certaines maladies (infection par le FeLV ou le FIV...).

Biologie et pathogénie*

Des spores présentes dans l'environnement, sur des objets ou sur un congénère malade contaminent le pelage de l'animal. Elles se développent alors en filaments et envahissent la couche superficielle de la peau et le poil. Les champignons ainsi formés se nourrissent de la kératine des poils, les fragilisent et provoquent leur chute. Des zones nues (dépilées) apparaissent. Les filaments du champignon prolifèrent et forment de nouvelles spores, éléments qui propagent l'infection (contamination de l'environnement, d'autres animaux ou de l'Homme).

Certains *Microsporum* sécrètent un pigment particulier, la ptéridine, qui donne au poil infecté une fluorescence visible sous l'éclairage d'une lampe UV (lampe de Wood).

Signes cliniques

La période d'incubation* dure de huit à douze jours (dix jours en moyenne). La teigne chez le chat peut s'exprimer sous sa forme typique (classique), sous une forme sub-clinique ou sous des formes atypiques.

• Forme typique *

Le chat présente une ou plusieurs dépilation(s)* circulaire(s) d'évolution centrifuge*, dont le diamètre varie de 1 à 8 cm. Ces dépilations sont plus ou moins associées à des croûtes (cf. photos 1a et 1b).

En général, la teigne ne provoque pas de démangeaisons et siège principalement sur la tête (la face et les oreilles) et les membres. Le chat garde un bon état général.



(1a)



(1b)

Photos 1a et 1b : Formes classiques de la teigne sur les zones de prédilection (a : sur la tête, b : sur la patte).
(© M. Mammeri)

• Formes sub-cliniques

De nombreux chats infectés ne présentent que des lésions légères. Ils sont même parfois asymptomatiques et constituent alors une source insidieuse de contamination pour d'autres animaux et l'Homme.

* voir lexique

• Formes atypiques*

De nombreux autres aspects cliniques existent, même s'ils sont plus rares :

- la teigne généralisée : dépilations sur une grande surface du corps,

- l'onxyxis : atteinte des griffes, avec une inflammation de leur pourtour,

- le mycétome : boule sous-cutanée ayant l'aspect d'une tumeur.

Signes cliniques chez l'Homme

Les enfants sont plus sensibles que les adultes. Les lésions humaines typiques sont des plaques rouges, souvent localisées sur les avant-bras et le cou. (cf. photo 2). On parle « d'herpès circiné ». La contamination se fait généralement à partir d'un animal de compagnie.

Dans les cas de teigne humaine d'origine animale, des spores infectantes sont déjà présentes dans l'environnement et peuvent y persister longtemps. Il est souhaitable de consulter un vétérinaire afin de traiter tous les animaux du foyer, même s'ils ne présentent pas de signes cliniques. Un programme de désinfection des objets et des lieux contaminés doit être mis en place.



Photo 2 : Chez l'Homme, les lésions sont fréquentes sur les zones de contact avec les chats : visage, cou, avant-bras et mains (© Merial).

Diagnostic

Le diagnostic repose avant tout sur les éléments épidémiologiques et les constatations cliniques réalisées par le vétérinaire. Le plus souvent, une ou plusieurs dépilation(s) ronde(s) sont observée(s), avec une contagiosité aux autres animaux (chats, chiens...) ou à l'Homme. L'atteinte de l'être humain permet parfois le diagnostic d'un animal porteur sain.

Le vétérinaire peut confirmer l'infection par :

- l'examen à la lampe de Wood : on observe une coloration verdâtre des zones infectées lorsque *M. canis* est en cause. (cf. photo 3).
- le trichogramme : c'est l'observation des poils au microscope. Il permet de visualiser des filaments intra-pilaires, des spores et les anomalies du poil (digéré par le champignon).

* voir lexique

- La mise en culture fongique des poils et des squames infectés : c'est la seule méthode fiable de confirmation du diagnostic. Elle permet aussi d'identifier spécifiquement le dermatophyte en cause.



Photo 3 : Examen à la lumière de Wood. Noter les points de colorations verdâtres (© M. Mammeri).

La lutte contre les dermatophytes

La teigne guérit spontanément, chez le chat en bonne santé, en 4 mois environ. Le traitement doit être mis en place dans un souci de respect du bien-être du chat et surtout pour limiter le risque de transmission à l'homme.

La lutte contre les teignes comprend plusieurs volets indispensables :

- allotement et séparation des chats en fonction de la présence ou non de lésions visibles.
- arrêt du programme de reproduction ou isolement strict des individus sensibles (chatons, chattes gestantes et allaitantes).
- limitation de la propagation d'une zone à une autre par les soigneurs (changement de blouse, gants, chaussures...)
- tonte du pelage : elle permet l'élimination mécanique des dermatophytes et favorise l'application et l'efficacité du traitement local. Elle est indispensable lorsque le pelage est

long et dense, avec des lésions étendues. Les poils tondus doivent alors être impérativement brûlés.

- traitement de tous les animaux, qu'ils aient des lésions visibles ou non. Le traitement est long mais il doit être mené à son terme. En aucun cas on ne doit arrêter le traitement avant la fin de la durée prévue, même si les lésions disparaissent.
- traitement de l'environnement : passer l'aspirateur permet d'enlever et d'éliminer un maximum de spores avant de pratiquer une phase de nettoyage/ désinfection, à l'aide de produits appropriés, de préférence avec substance fongicide. Le traitement de l'environnement doit être répété assez fréquemment. Tous les objets en contact avec les animaux (meubles, tapis, cages, matériel de toilettage...) doivent aussi être décontaminés s'ils ne peuvent pas être jetés. C'est une étape essentielle pour éviter la recontamination de l'animal atteint et la contamination de l'Homme ou d'autres animaux.

Prévention sanitaire

L'objectif est d'éviter tout contact infectant !

- Eviter d'introduire un animal teigneux ou porteur asymptomatique dans une chatterie. L'idéal serait de mettre en place une quarantaine d'au moins cinq semaines pour tout nouvel arrivant (surtout les chatons, les chats à poils longs...) et pratiquer au minimum, un examen à la lumière de Wood.
- Appliquer un traitement par voie externe à tous les chats de retour d'une exposition féline.
- Lutter contre les parasites externes (puces, tiques...), car ils favorisent la contamination, et peuvent transporter passivement les champignons.

Actuellement, aucun vaccin n'est disponible contre la teigne en France.

* voir lexique



NOTIONS CLEFS

- *La teigne est une maladie de la peau fréquente chez les jeunes chats et les chats vivant en collectivité.*
- *Elle se transmet grâce à des spores, de manière directe ou indirecte.*
- *Après l'infection, certains chats deviennent porteurs asymptomatiques, et constituent alors un réservoir de teigne.*
- *La forme classique de la teigne se manifeste par des dépilations circulaires.*
- *Dans une collectivité de chats atteinte de teigne, tous les chats doivent être traités, selon les recommandations du vétérinaire, même en l'absence de lésions apparentes.*
- *Le traitement de l'animal doit être poursuivi au-delà de la guérison clinique, pour éviter le portage asymptomatique et les rechutes ultérieures.*
- *Le traitement de l'environnement est indispensable.*
- *Les mesures de prévention sanitaires sont fondamentales.*



LEXIQUE

- **Atypique (forme)** : forme inhabituelle et moins fréquente d'une maladie.
- **Centrifuge (lésion)** : qui se développe en s'éloignant du centre.
- **Dépilation** : chute de poils.
- **Dermatose** : maladie de la peau.
- **Epidémiologie** : étude des différents facteurs participant au déclenchement et à l'évolution d'une maladie.
- **Etiologie** : étude des causes d'une maladie.
- **Incubation** : intervalle de temps entre l'entrée de l'agent pathogène dans l'organisme et l'apparition des signes cliniques.
- **Infection** : pénétration et multiplication d'un agent pathogène dans l'organisme.
- **Kératinolytique** : se dit d'un agent pathogène capable de dissoudre la kératine, principal constituant du poil et de la couche supérieure de la peau (couche cornée de l'épiderme).
- **Kératinophile** : affinité particulière pour la kératine, qui est le principal constituant du poil et de la couche supérieure de la peau (couche cornée de l'épiderme).

* voir lexique

- **Lésion** : anomalie.
- **Papule** : anomalie de la peau se caractérisant par un léger relief. Elle ne contient pas de liquide.
- **Pathogénie** : étude des mécanismes entraînant l'apparition et l'évolution d'une maladie.
- **Porteur asymptomatique** : animal sans symptôme, chez lequel un agent pathogène est présent. Cette notion regroupe deux catégories d'animaux: « les porteurs mécaniques », chez lesquels l'agent pathogène ne se multiplie pas ; et « les infectés asymptomatiques », chez lesquels l'agent pathogène se multiplie.
- **Spores (de champignon)** : cellules issue du champignon et responsables de sa reproduction asexuée.
- **Subclinique (forme)** : ce dit d'une forme de la maladie pour laquelle on ne détecte que peu de symptômes.
- **Typique (forme)** : forme habituelle et la plus fréquente d'une maladie.
- **Zoonose** : affection transmissible de l'animal à l'homme et inversement. Exemple : la rage.

Fiche technique réalisée à l'occasion de la rencontre Eleveurs félins / Merial 2012, mise à jour pour la rencontre 2013

Retrouvez toutes les nouvelles fiches techniques et les mises à jour des éditions précédentes sur le site <http://eleveursfelins.merial.com>, onglet « bibliothèque ».

* voir lexique

